

## Bilan sur les Augmentations de Salaire par Niveau Obtenu en 2022 pour les salariés à la grille !

Niveaux	Au 1er Janvier	Au 1er Avril	Au 1er Juin
1	+ 2.4 %	+ 1 %	+ 0.5 %
2	+ 3 %	+ 1 %	+ 0.5 %
3	+ 3.4 %	+ 1 %	+ 0.5 %
4	+ 4.1 %	+ 1 %	+ 0.5 %

*A titre indicatif les mesures des autres enseignes de la branche du commerce alimentaire :*

LIDL : 3.2 % d'augmentation générale + PEPA de 600 € (pour les employés et 320 € pour les cadres)

PICARD : 2.8 % d'AG

METRO : 3.4 % proposé + 20 % de ristourne sur les produits de 1<sup>ère</sup> nécessité

MONOP' 2.5 % d'AG + Ristourne de 15 %

MONOPRIX : 3 % d'AG

ALDI : entre 2.5 % et 3 % selon les entreprises régionales

CARREFOUR : 2.8 % mais en plusieurs temps, ristourne à 12 %

